

En France, il s'agit de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
questions.macf@developpement-durable.gouv.fr

37. Les importateurs de produits MACF doivent-ils être « autorisés » pour pouvoir importer des produits MACF pendant la période de transition ?

- Les importateurs de produits MACF n'ont pas besoin d'être autorisés pendant la période de transition pour importer ces produits dans l'UE. Les douanes informeront les importateurs de marchandises MACF de leurs obligations de déclaration au moment de l'importation.

38. Existe-t-il des obligations de vérification pendant la période transitoire ?

- Non, la vérification par un organisme externe indépendant ne sera obligatoire qu'à partir de 2026 pour le reporting fondé sur les valeurs réelles. Une législation dérivée pour la période définitive suivra dans les années à venir qui définira les règles de vérification des émissions sur la base des données collectées pendant la période transitoire auprès des importateurs de l'UE.

39. Quelles sont les émissions induites qui doivent être déclarées dans chaque secteur MACF ?

Le tableau suivant donne un aperçu des émissions et des gaz à effet de serre spécifiques couverts et de la manière dont les émissions directes et indirectes sont déterminées pour chaque secteur entrant dans le champ d'application du MACF. Les particularités de chaque secteur ont été prises en compte lors de la conception des méthodes de déclaration et de calcul des émissions intégrées dans ces biens tout en reflétant le système d'échange de quotas d'émission de l'UE :

Question	Bien MACF					
	Ciment	Engrais	Acier	Aluminium	Hydrogène	Electricité
GES couverts	CO2 seulement	CO2 (plus oxyde de nitrate pour certains engrais)	CO2 seulement	CO2 (+ PFC pour certains produits)	CO2 seulement	CO2 seulement
Emissions couvertes durant la période de transition	Direct et Indirect					Seulement direct
Emissions couvertes durant la période définitive	Direct et Indirect		Seulement Direct, sujet à des études de révision			Seulement Direct
Détermination des émissions induites directes	Sur la base des émissions réelles, mais des estimations (y compris des valeurs par défaut) pourraient être utilisées pour jusqu'à 100 % des émissions directes intégrées spécifiques pour les importations jusqu'au 30 juin 2024 (c'est-à-dire les rapports MACF dus jusqu'au 31 juillet 2024). Pour les					Basé sur des valeurs par défaut, à moins